

Dans le cadre de ses "Questions de temps",
l'Espace des Temps
vous convie à un débat public

Temps des entreprises, temps des salarié(e)s, temps des territoires : des expériences en cours...



le 22 sept 2004 de 18h à 20h30

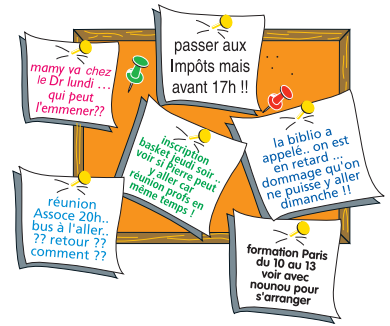
Hôtel de Communauté - Salle du Conseil
20 rue du lac 69003 - Lyon

GRANDLYON
communauté urbaine

*mé debate ligne D "Garibaldi" ou ligne B "Part Dieu"
tramway ligne T1 "Part Dieu Servient"*

DIRECTION PROSPECTIVE
ET STRATEGIE D'AGGLOMERATION

- ▶ Mieux concilier travail, formation, loisirs, famille, vie personnelle, activités sociales... , un souhait pour chacun d'entre nous ! Mais les rythmes sociaux se sont complexifiés, les limites entre travail et hors-travail sont de plus en plus floues et les réponses simples et "normées" d'antan de moins en moins adaptées. Les rythmes synchronisés et homogènes du "métro-boulot-dodo" sont aujourd'hui largement dépassés.



La transformation des modes de vie induite par les nouveaux rythmes urbains est devenue un élément fondamental du mal ou du bien vivre et cela interroge les politiques publiques.

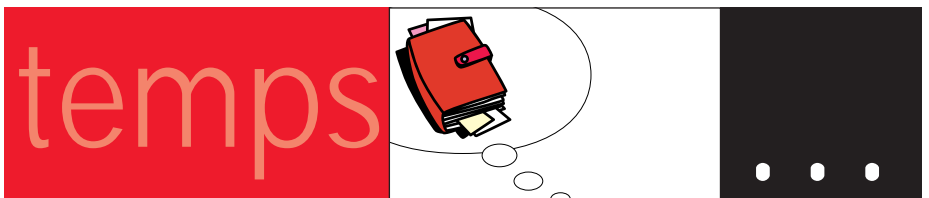
- ▶ Pour répondre à ces évolutions, des expériences commencent à voir le jour de façon originale et innovante grâce à une concertation élargie entre acteurs locaux : entreprises, salariés, collectivités territoriales ; **il s'agit de viser à un triple gagnant/gagnant/gagnant :**

Compétitivité de l'entreprise



Une bonne articulation des temps de travail et temps hors travail peut être un outil de gestion des ressources humaines favorisant la performance des entreprises et la qualité de vie des salariés : un salarié satisfait de l'organisation de ses temps est un salarié qui se sent mieux dans sa vie et son travail. Le territoire peut participer à ces évolutions et valoriser ses ressources par des services mieux adaptés à ses usagers : entreprises, salariés, habitants.

Les femmes sont particulièrement concernées par les difficultés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ; la prise en compte de cette dimension de l'égalité hommes-femmes est un élément incontournable des questions de temps.



Nous vous proposons de vous présenter lors de cette soirée quelques-unes des expériences territoriales engagées sur le Grand Lyon

- ▶ Ouverture de la soirée par Thérèse Rabatel, vice-présidente de la Communauté urbaine de Lyon, chargée des politiques temporelles du Grand Lyon.

- ▶ En introduction, le témoignage des organisations temporelles quotidiennes des salariées de l'aire de Belfort-Montbéliard (*étude réalisée par le Certu en 2002*).

Intervenants : Patrick Marchand, Cete de l'Est.

- ▶ Lyon-Gerland : Dans le cadre du programme européen Equal, piloté par Agefos-pme, organisme paritaire de formation, une douzaine d'entreprises participent au projet " Articuler les temps pour développer les compétences ". Les actions en cours sont multiples et débouchent sur la mise en place de services aux salariés (club de gymnastique, pressing, restauration, systèmes d'information sur le quartier, étude d'une crèche inter-entreprises...) avec une sensibilisation des partenaires à la gestion des temps et à l'égalité hommes-femmes. Un dialogue social et territorial se construit depuis 2 ans.

Intervenants : Marie-Pierre Brunet et Olivier Gérard d'AgefosPME.

- ▶ La zone commerciale de Champ du Pont à St Priest : Face à un turn-over important des salariés de la zone, le groupe Agap a décidé d'engager une réflexion sur un moyen de fidélisation des salariés sur le site. On est ici dans le cas type d'un nouveau dialogue territorial puisque le projet est initié par le DRH du groupe Agap (services de restauration du groupe Auchan), fortement mobilisé sur ce thème, piloté conjointement par la CGT et la Direction du Travail, et conduit avec un comité de pilotage très diversifié, associant les élus de Saint-Priest et l'UPA (Union des Patrons et des Artisans).

Trois axes sont visés :

- un travail sur les compétences des salariés,
- une action sur les déplacements des salariés de la zone,
- une réflexion sur les modes de garde des enfants, compte tenu des horaires spécifiques de la zone commerciale.

Intervenants : Nicole Gay, déléguée CGT pour le secteur commerces.

- ▶ Le centre commercial de la Part Dieu a vu la mise en place depuis 2 ans d'une association culturelle de ses salariés, à l'initiative du Ministère de la Culture et en partenariat avec la Ville de Lyon.

En parallèle, une étude a été réalisée par le Certu sur "l'articulation des temps des salariés" qui fait état de la nécessaire et difficile conciliation des temps d'une population salariée à dominante féminine confrontée aux horaires décalés.

Intervenants : Dominique Gourland, consultante, et Christine Piliot, responsable de l'Association culturelle des salariés de la Part Dieu.

- ▶ Débat avec le public



- ▶ Le Grand Lyon s'est doté d'un Espace des Temps, lieu de réflexion et d'action sur la question des temps urbains dont l'objectif est d'être un outil d'observation, de concertation et d'expérimentation sur les pratiques temporelles de notre agglomération. Le but est de rendre la ville plus souple et mieux adaptée dans son fonctionnement, donc plus facile à vivre pour ses habitants.
- ▶ Dans cette perspective, nous vous proposons de débattre de « Questions de temps » au cours de rendez-vous trimestriels, moments d'échanges et d'informations qui nous permettront de partager des idées, des expériences, des diagnostics, d'alimenter la réflexion des élus locaux, et de repérer, stimuler et diffuser des initiatives dans ce domaine.

Pour participer au débat du 22 septembre, (inscription obligatoire) renvoyer ce coupon à :

Graziella GUY, Grand Lyon, DPSA,
20 rue du Lac BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
tel : 04 78 63 48 81 - fax : 04 78 63 48 80
ou par mail : gguy@grandlyon.org

Nom Prénom

Fonction

Adresse

Tél Mail

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Lucie TORTEL, chargée de mission "Espace des temps"
Grand Lyon, DPSA - tél : 04 26 99 39 91 - mail : ltortel@grandlyon.org

Visitez notre site "www.espacedestemps.com"